

### COMMUNE DE VALLABRIX COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Vallabrix, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard RIEU, Maire.

Présents: Mesdames O. PERNIN-VIDAL, A.M BRUN, G.BRUN, M.TRUCHET et Messieurs

B.RIEU, A. BETEILLE, P. FRANCOIS

Représentés: L. FRANCOIS (procuration à P.FRANCOIS)

**Absents**: A.FOUCAULT, V.MARTINEZ

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, M. TRUCHET a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions

Date de la convocation : 23 janvier 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose à l'assemblée de modifier l'ordre du jour et d'y ajouter le point suivant :

Construction de l'école : marché de travaux prolongation de la durée du chantier suite à des problèmes techniques rencontrés

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, acceptent de modifier l'ordre du jour comme stipulé ci-dessus.

## 2020- 01 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 2 DECEMBRE 2019 ET SES DELIBERATIONS

Monsieur le Maire rappelle les points délibérés lors de la séance du 2 décembre 2019 et demande à l'assemblée si des précisions et des observations doivent être apportées. Aucune remarque n'est faite lors de la séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

Approuve le compte-rendu de séance du 2 décembre 2019 et ses délibérations.

## 2020-02- PROJET PARC ACCRO-BRANCHES DE ST QUENTIN LA POTERIE : PRESENTATION DU PLAN D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le projet d'installation d'un parc d'accro-branche sur la commune de St Quentin-la-Poterie, en limite avec notre commune. Dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager, l'UT du conseil départemental a refusé que l'accessibilité routière du parc se fasse par le chemin des Sablons et ce pour des questions de sécurité. Le coordinateur du parc a contacté la mairie de Vallabrix afin d'avoir une attestation d'autorisation d'utiliser le chemin de la Carrière pour l'entrée et la sortie des véhicules. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité souhaite :

Obtenir d'avantages de précisions sur le projet

Rencontrer les élus de Saint Quentin-la-Poterie pour engager la discussion sur ce projet.



#### 2020-03- GESTION DU PERSONNEL: CREATION POSTE MEDIATHEQUE

Depuis maintenant un peu plus d'une année, un agent assure un poste à la médiathèque afin de soutenir les bénévoles. Le contrat à durée déterminée, à raison de quatre par semaine, touche à sa fin. Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de pérenniser ce poste et de créer un emploi d'adjoint administratif à temps non complet.

Voté à l'unanimité

#### 2020-04- GESTION DU PERSONNEL : DEMANDE AVANCEMENT D'UN AGENT

Un agent de l'équipe communale peut prétendre à un avancement de grade à l'ancienneté et en a refait la demande auprès du conseil municipal. Il est rappelé aux membres du conseil municipal que l'avancement de grade n'est pas un droit pour l'agent. L'autorité territoriale dispose d'une liberté d'appréciation quant à l'avancement des agents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, rejette cette demande d'avancement de grade.

### 2020-05- GESTION DU PERSONNEL: MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Depuis déjà quelques temps, un nouveau mode de calcul du régime indemnitaire des agents de la fonction publique a été mis en place. Ce régime le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est composé de deux modules. Il convient de mettre en place ce régime indemnitaire et de répondre à la législation en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité est favorable à la mise en place du RIFSEEP

#### 2020-06- GESTION DU PERSONNEL: TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est rappelé à l'assemblée qu'il est du ressort du conseil municipal de fixer le nombre d'emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et donc de modifier le tableau des effectifs. Au vu de la réorganisation des services, des mouvements des agents, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

Voté à l'unanimité

## 2020-07- PONT DU GARD: RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Depuis quelques années, l'établissement public de coopération culturelle du Pont du Gard a mis en place un partenariat avec les communes du Gard afin lui permettre de poursuivre son action de protection et de mise en valeur du site. Les communes accompagnent l'EPCC à promouvoir le site et en contrepartie, il donne accès libre du site aux habitants des communes gardoises sous certaines conditions définies dans la convention. Il convient de renouveler la convention de partenariat.

Vote à l'unanimité

#### 2020-08-PARCELLE B 72

Le bornage de cette parcelle, propriété de M. et Me JUBERT, en vue de la vendre a fait ressortir une anomalie. Il apparaît qu'une partie de la parcelle utilisée par les propriétaires fait partie du patrimoine communal. Une première proposition de rachat de cette partie de parcelle pour une superficie de 176m² par les époux JUBERT à la commune a été faite. Le prix annoncé semble trop élevé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, propose de vendre cette surface au prix de 50 € le mètre carré. Un courrier sera adressé à l'avocat de la famille avec cette offre.



# 2020-09- CONSTRUCTION DE L'ECOLE: PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHE

Dans le cadre du marché de travaux de l'école, une durée de réalisation de douze mois était prévue. Il s'avère que des problèmes techniques ont engendré un allongement de ce délai de réalisation. Afin de finaliser le marché, il est nécessaire de prolonger la durée initiale de cinq mois. Voté à l'unanimité

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation de données socioéconomiques de la commune
- ❖ Manifestations à venir : le 29 mai 2020 Le Temps des Cerises et le 15 juillet 2020 Marché Nocturne

La séance est levée à 20 heures 50.